



Tromperie sur la marchandise dans un leclerc

Par **rodfenster**, le **04/12/2010** à **06:11**

Bonjour, j'ai acheté une malle décorative il y avait devant une grosse affiche indiquant le prix 26 euros et cette malle était toute seule.

Arrive en caisse le caissier me dit 44 euros. Puis il lit sur l'étiquette. ; set de trois malles gigones dont le prix passait à 44 euros et en théorie avec trois malles... J'ai manifesté mais ils n'ont rien voulu savoir pour faire plaisir aux enfants j'ai gardé quand même l'unique malle en payant 44 euros. Mais je ne trouve pas ça honnête. Ai-je encore un recours il y a toujours l'étiquette sur la malle et j'ai le ticket. merci de vos conseils.

Par **mimi493**, le **04/12/2010** à **12:30**

Pourquoi avoir payé ? Pourquoi ne pas avoir demandé qu'on appelle le chef de rayon pour vérification ? Vous êtes à ce point esclave de vos enfants ?

Vous avez un ticket mentionnant que vous avez acheté 3 malles pour 44 euros.

Par **rodfenster**, le **06/12/2010** à **15:48**

Esclave de mes enfants pourquoi ? quand du jour au lendemain vous perdrez tous vos biens dans un incendie qui ravage votre maison alors vous comprendrez....peut être

Par **mimi493**, le **06/12/2010** à **16:34**

Ce n'est pas une raison pour céder aux enfants et payer le prix de 3 malles pour n'en avoir qu'une.

[citation]vous perdrez tous vos biens dans un incendie qui ravage votre maison alors vous comprendrez....peut etre[/citation]

Vos enfants sont vivants, vous êtes une veinarde.